



Anti-mildiou

Resplend®

Le concentré d'efficacité

Resplend®, l'anti-mildiou pratique

- Formulation liquide
- Dose : 1 L/ha
- Conditionnement adapté : 1 L et 5 L

Resplend®, pour une performance régulière

- Une efficacité de haut niveau, grâce à l'**amétoctradine**, molécule reconnue avec un mode d'action original et des sites d'action spécifiques, associée au **diméthomorphe** pour une complémentarité des modes d'action
- Protection des feuilles et des grappes pendant 14 jours
- Excellente résistance au lessivage

Resplend®, un profil favorable

- Association réglementairement possible avec les anti-oïdium*
- DRE : 6 heures
- ZNT aquatique : 5 mètres

**EcoPack®**

Emballage plus pratique et plus sûr pour l'utilisateur et l'environnement.



* après vérification de la compatibilité physico-chimique et en respectant la réglementation mélange en vigueur.

Resplend® : préconisations d'emploi

- **Resplend®** anti-mildiou préventif haute performance :
 - ✓ S'emploie à 1 L/ha, du stade grappes visibles BBCH 53 jusqu'au délai avant récolte BBCH 83.
 - ✓ S'utilise en préventif
 - ✓ Protège feuilles et grappes pendant 14 jours
- Dans le cadre d'une bonne gestion des modes d'actions, alterner les produits à modes d'action différents.
- **Resplend®** : 1 application par an
- Dans les programmes incluant **Resplend®**, respecter l'emploi maximum de 2 produits contenant de l'amétoctradine et de 2 produits contenant des CAA par an.
- Ne pas utiliser **Resplend®** en dernière application d'un programme.
- **Resplend®** peut être utilisé sur raisin de table.



Fiche d'identité

Marque déposée	Resplend®
AMM n°	2150387
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Composition	300 g/L amétoctradine (=Initium®) +225 g/L de dimétomorphe
Usages et doses autorisés	Vigne : mildiou : 1 L/ha
Nombre maximum d'application	1 par an
Stade d'application	Entre BBCH 53 et BBCH 83
ZNT aquatique	5 mètres
Distance sécurité riverains	10 mètres
Délai de rentrée	6 heures
Délai d'emploi avant récolte	35 jours

Protection utilisateur lors de la manipulation : gants en nitrile NF EN ISO 374-1/A1 réutilisable NF EN 16523-1+A1 (type A), EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 25065/A1 16523-1+A1 (type A), tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

BASF France SAS - Division Agro – 21, chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : Agrément IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF France SAS. ®marque déposée BASF.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Février 2022 - 983VIFE0222R. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

Resplend® : SGH07, SGH09 - Attention. EUH208 : Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one et de la 2-méthylisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H302 : Nocif en cas d'ingestion. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**